



**NOTE DE SYNTHÈSE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 mai 2023**

Nombre de membres en exercice : 9

Date de la convocation : 05/05/2023

Étaient présents : Jacques Duvivier, Ludovic Hardouin, Patrick Bach, Philippe Caubel, Élodie Jouveau, , Pascal Joullan

Étaient absents avec pouvoir : Hubert de Vilmaré (pouvoir à Ludovic Hardouin), Monique ALLAB (pouvoir à Patrick BACH)

Était absent sans pouvoir : Amaury de Louvencourt

**Secrétaire de séance : Elodie JOUVEAU**

**Nombre de présents : 7**

**1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 30 MARS 2023**

Ce procès-verbal a été envoyé par courriel à l'ensemble des conseillers municipaux, le Conseil Municipal sera invité à l'approuver ou à formuler ses éventuelles observations.

**Observations : aucune**

**Vote du conseil municipal** : adopté à l'unanimité des membres présents

**2. Point financier :**

**a. Demandes de subventions**

**b.**

***Opération Pompy :***

Cette association a pour but de remettre aux enfants transportés dans une ambulance une peluche Pompy. Le Conseil décide une subvention de 100€, soit l'achat de 10 peluches qui seront remises au centre de secours de Céré la Ronde.

***Les amis du cher canalisé :***

Demande de subvention (montant aux choix) ou d'adhésion pour 16€ annuel

Refus à l'unanimité

***CCAS de Bléré :***

Le Conseil décide d'attribuer une subvention de 50.00€.

**c. Décisions modificatives n°1**

L'inspecteur des finances publique nous a informé par mail d'une anomalie dans notre budget, nous devons prendre une décision modificative.

Ci-dessous le détail de son mail :

« Il y a des prévisions qui ont été portées au compte 7751

Or, ce compte budgétaire ne joue qu'en exécution.

Les prévisions de cession d'actif doivent être inscrites au 024 (Recettes d'investissement) »

37046 Code INSEE	CERE LA RONDE - (COMMUNE) COMMUNE DE CERE LA RONDE	DM n°1 2023
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**  
ANOMALIE BUDGET 7751

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7751 : Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA)	0,00 €	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits spécifiques</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 000,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>
R-024 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 000,00 €
<b>TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>34 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>17 000,00 €</b>		<b>17 000,00 €</b>

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité d'approuver,** la décision modificative n°1 telle que présentée

***d. Décisions modificatives n°2***

**Vu** les crédits nécessaires aux articles :

- **2131 de l'Opération 178 Travaux divers école**

**Vu** les crédits disponibles aux articles :

- **Article 2132 Constructions Bâtiments privés**

**M Le Maire propose la répartition de crédits suivante :**

37046 Code INSEE	CERE LA RONDE - (COMMUNE) COMMUNE DE CERE LA RONDE	DM n°2 2023
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**  
MANQUE DE CREDIT SUR OPERATIONS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2131-178 : OPERATION N°178 - TRAVAUX DIVERS ECOLE	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2132 : Constructions bâtiments privés	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité d'approuver,** la décision modificative n°2 telle que présentée

**3. Projet boucle vélo**

La Communauté de communes Loches Sud Touraine prévoit cette année la création de deux nouvelles boucles vélo balisées, dont une au départ de Genillé et rejoignant Céré-la-Ronde, dont vous trouverez le tracé dans la cartographie ci-jointe. En lien avec la Communauté de communes Bléré Val de Cher – Autour de Chenonceaux, cette boucle a été conçue comme un trait d'union entre les itinéraires existants, notamment ceux de Montrésor, Chédigny et Montpoupon, mais possède son identité propre en permettant la découverte d'un secteur jusqu'à présent à l'écart du maillage des itinéraires cyclables.

Oui à l'unanimité

**4.Point sur l'expertise de la forge**

Maître Cornu nous a adressé un nouveau courrier de demande de documents ; ces derniers vont lui être adressés rapidement.

**5.Convention de partenariat saison culturelle communautaire.**

Une convention de partenariat doit être signée entre la commune, la communauté de communes et l'association Céré Attitude pour le festival de la bière.

Grace à cela le groupe Civa Rumbera se produira à ce festival le 27 mai 2023 à 20h00.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

**6.Point Maraicher**

Le nouveau permis de construire a été redéposé le 27 mars 2023, le délai d'instruction se terminera le 27 juin 2023.

Le bail est en cours de rédaction chez le notaire.

### **7. Plan intercommunal de sauvegarde**

Nomination d'un titulaire et d'un suppléant

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité nomme :

Titulaire : Patrick BACH

Suppléant : Pascal JOULLAN

### **8. Logements communaux**

#### **a. Diagnostique performance énergétique**

Les DPE sont en cours de réalisation ; la mission du cabinet BC2E devrait être terminée à la fin du mois de Juin. Il est probable que certains logements devront être rénovés afin de les mettre en conformité avec les nouvelles règles énergétiques.

#### **b. Entretien des logements**

Le logement 1A rue de la ronde doit être rénové, ce qui entrainera des travaux de lessivage, de rebouchage et de peinture. Un premier devis de 7 743.36€ a été présenté par l'entreprise Lahaie de Genillé. Un autre devis va être demandé à l'entreprise Zahan, de Chemillé sur Indrois. Ces travaux feront l'objet d'une demande d'indemnisation auprès de l'assureur de la commune.

#### **c. Gestion des logements**

Le parc locatif compte va bientôt compter 34 unités, avec les deux nouveaux logements des Rouberies, ce qui représente, aussi bien en termes de gestion que d'entretien, une charge de plus en plus lourde pour le personnel de mairie. Il est donc proposé de confier la gestion de ce parc locatif à un professionnel de l'immobilier. Un premier contact a été pris avec l'agence L'Adresse, de Montrichard, qui doit venir présenter ses prestations à Monsieur le Maire et ses adjoints.

#### **d. Retards de loyers**

Un certain nombre de locataires ne paient pas leur loyer régulièrement voire, pour certains, ne paient pas du tout. Les relances et éventuelles poursuites sont maintenant gérées par le Trésor Public.

#### **e. Révisions des loyers**

Du 01/01/2014 au 31/12/2016 les loyers avaient été gelés et n'ont jamais été révisés depuis.

Est-ce que nous effectuons la révision des loyers en 2023 ou gelons-nous les loyers cette année ? Depuis 2017 les loyers ont augmentés d'environ 6 à 7 %.

Les loyers seront révisés au moment du passage en gestion à l'adresse.

NOM/Prénom	Adresse	Date du contrat	2023	Montant loyer révisé	Montant de l'augmentation
<b>PARTICULIERS</b>					
BORGET Joël	2C Rue du Stade	01/04/2005	661,85 €	703,48 €	41,63 €
BRISSEZ Bernadette	1B Rue de la ronde	30/01/2016	395,08 €	419,93 €	24,85 €
BURGAY Ambre	1C Rue de la Ronde	11/01/2023	420,40 €	446,85 €	26,45 €
CARATY Edma	1 Rue Agnès Sorel	01/10/2005	423,51 €	450,15 €	26,64 €
CHAUMAIS Jean-Marie et Florine	11 Rue du stade	01/06/1997	497,17 €	528,44 €	31,27 €
CHEZE Bernard	3 Rue du stade	01/02/2020	396,98 €	421,95 €	24,97 €
CHEZE Pierre	14 rue rabelais	04/09/2021	263,90 €	280,50 €	16,60 €
COULON Céline	15 Rue du Stade	01/10/2019	539,31 €	573,24 €	33,93 €
DELIEUVIN Quentin	8A Rue RABELAIS	01/07/2022	318,66 €	338,70 €	20,05 €
	1A Rue de la Ronde	01/03/2016	271,00 €	288,05 €	17,05 €
DOUHIN Jean-Robert	2B Rue du Stade	01/01/2022	614,72 €	653,39 €	38,67 €
DOUHIN Martine	2D Rue du Stade	31/05/2008	654,56 €	695,74 €	41,18 €
DUBOIS Elisabeth	1E Rue de la ronde	22/01/2016	309,16 €	328,61 €	19,45 €
ECCLOO Irène	3 Rue Agnès SOREL		418,23 €	444,54 €	26,31 €
FOUCHER Angélique	1D Rue de la Ronde	17/08/2020	588,57 €	625,59 €	37,02 €
GERMAIN Jérôme et Isabelle	2A Rue du Stade	15/10/2016	624,61 €	663,90 €	39,29 €
KOUADIO AHOU Blanche	1 Impasse Saint Martin	01/07/2020	533,38 €	566,93 €	33,55 €
LEBERT Amandine	5 Rue du stade	09/07/2020	366,55 €	389,61 €	23,06 €
LEBLANC Karine	13 Rue du stade	01/09/2021	501,43 €	532,97 €	31,54 €
LENOIR Céline	9 Rue du stade	09/01/2023	497,17 €	528,44 €	31,27 €
LONG Timothy	9 rue des Caves	01/10/2020	101,81 €	108,22 €	6,40 €
OZDEMIR THIES	3 Impasse Saint Martin	30/05/2020	614,41 €	653,06 €	38,65 €
PAULIN SIMON Brice et Clarisse	8B Rue Rabelais	01/07/2022	348,26 €	370,16 €	21,91 €
PAYET Elodie	4 Impasse Saint Martin	15/07/2020	542,44 €	576,56 €	34,12 €
RUIZ Laetitia	2 Impasse Saint Martin	01/02/2021	606,23 €	644,37 €	38,14 €
SAURET Yves	2 Rue Rabelais	20/07/2018	370,51 €	393,82 €	23,31 €

### 9.Cimetière

### **a. Aménagement des toilettes**

L'entreprise Choinière ayant cessé ses activités, un devis pour la partie plomberie a été établi par l'entreprise Kevin Fernandes pour un montant de 3222.92€ , soit une économie de 772.29€ par rapport au précédent devis.

### **b. Aménagement du jardin du souvenir (cavernes)**

Suite à plusieurs demandes à ce sujet, un espace va être aménagé dans le Jardin du Souvenir afin d'y installer 3 cavernes. La fourniture de ce matériel se fera auprès de l'entreprise Granimont pour un montant total de 1 200.00€ TTC et l'installation en sera assurée par le personnel municipal.

Le projet est adopté à l'unanimité.

## **10. Ecole**

### **a. Bilan des dépenses de cantine**

À ce jour, et pour l'année scolaire 2022-2023, 3031 repas ont été servis pour l'ensemble des deux classes (école publique + maternelle Montessori) et pour un tarif de 3.40€ le repas. Rappelons que ces repas sont entièrement préparés sur place par Solène Payen et le service et la surveillance assurés par la même Solène Payen et Angelica Gutierrez.

### **b. Point sur le déplacement des associations pendant l'occupation de la salle socioculturelle**

Les travaux d'aménagement du groupe scolaire vont entraîner le déplacement de la classe de CM1/CM2 vers la salle socioculturelle, ainsi que de la cantine. En conséquence, certaines activités associatives vont être impactées. En ce qui concerne les tambours japonais, un accord a été trouvé avec le directeur de l'école publique pour l'utilisation de la scène lors des séances du jeudi soir.

## **11. CCAS**

### **a. Bilan du banquet du 30 avril 2023**

Ce banquet a servi 64 repas dont 3 ont été livrés au domicile de céréens ne pouvant se déplacer. Cette année, les convives avaient le choix entre une choucroute et un coq au vin. La partie animation a été assurée par Jean-Luc Vivanis, musicien bien connu des tourangeaux.

### **b. Colis de fin d'année**

Il est prévu de renouveler la formule mise en place depuis 2020, à savoir le choix entre un colis gourmand, un bon d'achat utilisable à la Maison de la Presse de Montrichard et un ballotin de chocolat accompagné de macarons « made in » Montrésor. Par contre, pour la distribution, seront sollicités les élus du conseil municipal, les ancien(nes)s bénévoles du CCAS ayant fait valoir leur « droit à la retraite ».

## **12. Aménagement du village**

### **a. Square Jean Touchelet**

Le square est maintenant entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et un nouveau mobilier (à savoir deux tables de pique-nique un banc supplémentaire) est en attente de livraison. Quant à la mise en route de la ruche pédagogique, le prestataire va être relancé.

### **b. Pump track**

A peine les ouvriers avaient-ils terminé leurs travaux que déjà des jeunes utilisateurs se lançaient sur la piste ! Depuis, le Pump Track rencontre un franc succès et attire même

des pratiquants des communes voisines. Son inauguration se déroulera le 27 mai 2023 à 15h00.

**13. Questions diverses**

**a. Plainte de certains habitants concernant la fréquentation du pump track et les troubles à l'ordre public en matière de sécurité**

Le conseil municipal, sur conseil de l'association des Maires de France, décide, à l'unanimité, d'envoyer un courrier à la gendarmerie pour leur décrire la situation.

**b. Café Céré Peinture des volets**

Un devis va être demandé pour repeindre les volets.

Questions diverses :

Aucune

**Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance a été clôturée à 19h30**